

Relations avec les parents en E.C.L.A.I.R.

Année scolaire 2012-2013

MU Mb M A M

- Le REAAP (*Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents*)
- L'absentéisme
- Les ateliers parents

La ville d'Uckange bénéficie d'un programme de rénovation urbaine visant une meilleure mixité sociale. Les indicateurs économiques et socioculturels traduisent un contexte de forte précarité et ont déterminé la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement et de compensation (ANRU, ZSP, ECLAIR).

Dans ce contexte délicat, de nombreuses actions ont été développées afin d'accompagner au mieux les élèves et leur famille.

Les familles sont très largement associées dans le but de créer ensemble un climat favorable aux apprentissages.

(Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents)

Les objectifs particuliers de cette action s'articulent autour des axes suivants : renforcer les liens entre l'école et les familles, informer les parents, valoriser leur rôle, les accompagner dans l'éducation de leurs enfants.

Depuis 2005, le REAAP d'Uckange permet de réunir des parents des écoles et du collège désireux de trouver un lieu d'échange, d'écoute et d'information. Le collège est porteur de l'action.

Une enseignante, psychopédagogue et thérapeute familiale, anime les débats et la secrétaire exécutive du dispositif ECLAIR a en charge le suivi de l'action.

Le REAPP bénéficie du soutien d'Adultes Relais qui participent activement à la diffusion de l'information. Avec les autres groupes de travail présents sur la ville (« Violences faites aux femmes », « actions familles », « Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance »), il s'inscrit dans une dynamique de travail en réseau en parfaite complémentarité.

Des groupes de travail sont organisés à raison de huit fois par an. Ces rencontres sont animées par l'enseignante psychopédagogue ainsi que par la secrétaire exécutive du réseau ECLAIR.

Une information est remise à chaque parent en début d'année afin de présenter le dispositif et le calendrier des réunions. Une invitation personnelle est envoyée au domicile des personnes ayant répondu favorablement.

Les parents sont accueillis au collège autour d'un café afin d'aborder lors des séances des questions générales autour de l'éducation des enfants ou des adolescents mais également des questions qui touchent plus particulièrement la relation qu'ils peuvent avoir avec leur propre enfant.

On tente de répondre à des interrogations telles que :

- Comment poser des repères ?
- Oser dire non à son enfant.
- Quel doit être le rôle du père ? De la mère ?
- Quelles relations doit-on avoir avec l'école ?

Au besoin, des membres de la communauté éducative tels que la principale du collège peuvent apporter un éclairage particulier.

Ce lieu d'échanges privilégié permet ainsi à chacun de s'exprimer en toute confiance, dans un respect mutuel, avec la volonté d'apporter collectivement des éléments de réponse.

En complément de ces rencontres, des ateliers sont proposés autour de thématiques plus ciblées. Exemple : présentation de la justice des mineurs, bien être et estime de soi, initiation aux premiers secours, sophrologie, égalité hommes femmes, prévention des risques auditifs.

Les parents éditent en fin d'année un fascicule intitulé « Les parents du collège Jean Moulin parlent aux parents du collège », document diffusé à l'ensemble des parents. Ce document synthétise les différentes pistes évoquées durant l'année.

Les parents du « REAAP » sont associés au dispositif « La mallette des parents », mais ils organisent également des visites du collège à l'intention des futurs parents des 6èmes.

On ne peut que se féliciter de la fréquentation assidue et de l'arrivée régulière de nouveaux parents venant intégrer le groupe.

M U

La prévention et le suivi de l'absentéisme ont fait l'objet d'une réflexion particulière aboutissant à la mise en place d'un dispositif innovant, venant compléter les protocoles existants. Le but est de pouvoir apporter des réponses rapides et efficaces en cas d'absences constatées, en instaurant dialogue et informations dans une idée d'intervention coordonnée des différents partenaires : gendarmerie, mairie d'Uckange et Education Nationale.

Un protocole a été signé entre ces différents services. La principale du collège met en avant le fait que ce protocole « résulte d'une volonté commune de trouver des solutions pour ces élèves concernés par un problème d'absentéisme ». Il s'agit de lutter contre l'absentéisme aggravé afin d'éviter la déscolarisation qui, on le sait, risque d'emmener ces élèves vers d'autres problématiques.

Ce nouveau protocole concerne les élèves du collège mais également les élèves des écoles élémentaires.

Les élèves concernés seront invités avec leurs parents à se présenter devant cette commission, qui réunit le Maire, le gendarme référent, le représentant du collège ou de l'école. Ces rencontres se dérouleront soit en brigade soit à l'hôtel de ville afin d'affirmer le caractère solennel de cette démarche.

Après un échange avec les familles, un « contrat d'engagement d'assiduité scolaire de l'élève » est proposé dans l'idée de redéfinir le cadre et de maintenir le lien. Cette étape intermédiaire constitue l'ultime palier avant des poursuites plus lourdes.

M U M

Accompagner les familles par une écoute active est une nécessité, surtout pour les familles les plus éloignées de l'école dans leur compréhension du système scolaire.

Une des missions développées par la psychologue scolaire du RASED d'Uckange en collaboration avec C., éducatrice jeunes enfants du Centre social « Le Creuset », vise à échanger avec les familles.

Les débats avec les parents sont proposés dans les locaux de chaque école maternelle, ce qui représente une façon d'ouvrir l'école sur le quartier. Il est primordial d'instaurer cet espace de paroles, de montrer aux mamans et aux papas que l'école s'appuie sur l'éducation donnée par les parents pour construire les apprentissages scolaires.

Il existe un espace transitionnel, un entre-deux comme le décrit Laurence Thouroude, chercheuse en sciences de l'éducation, entre l'école et la famille qui a besoin de mots pour se construire. Les échanges d'idées portent sur des sujets divers comme « la surconsommation », « le sommeil », ou encore « à quoi ça sert l'école ? ». L'idée centrale reste de mieux connaître l'institution scolaire, de ne plus avoir peur des contenus ou des méthodes enseignées et de permettre ainsi de relativiser les angoisses liées à la réussite scolaire.

Le partenariat installé entre la psychologue scolaire et l'éducatrice de jeunes enfants permet d'installer dans les débats la libre pensée. Il ne s'agit pas de moduler ou de prescrire mais de respecter les idées de chacun. Cette neutralité n'est pas toujours aisée mais elle ouvre la voie vers une médiation transférable dans la construction relation de confiance entre enseignants et familles.

Winnicott dans « L'enfant et sa famille » souligne que « pour tirer le meilleur des parents, nous devons leur laisser l'entière responsabilité de ce qui les regarde vraiment, l'éducation de leurs propres enfants ».

On ne peut que se féliciter de constater que la collaboration fructueuse entre Éducation Nationale et le centre social « Le Creuset » a permis la mobilisation d'un nombre croissant de parents.